



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat
Annonce publique de la séance :
le 14 avril 2016
Convocation des conseillers :
le 14 avril 2016

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 22 avril 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Annette Hildgen, Paul Weidig, Mike Hansen, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Andre Zwally, Evry Wohlfarth, Taina Bofferding, Zénon Bernard, Astrid Freis, Luc Majerus, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 13. Contrats de bail et avenants; décision

Vu le relevé des contrats de bail et avenants conclus avec les locataires;
Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

les contrats de bail suivants:

1. Contrat de bail avec Mme Anita THINNES portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Rue Brill 57, pour un loyer mensuel de 311 € et des avances sur charges mensuelles de 120 €;
2. Contrat de bail avec JDH / Mme Karin PEPORTE portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Cité Schaeftgen 12, pour un loyer mensuel de 270 € et des avances sur charges mensuelles de 130 €;
3. Contrat de bail avec M. Heinrich ROMERSA portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, rue Léon Metz 31, pour un loyer mensuel de 564 € et des avances sur charges mensuelles de 150 €;
4. Contrat de bail avec Solidarité Jeunes / M. Kevin FERNANDES DOURO portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Rue du Canal 118, pour un loyer mensuel de 315 € et des avances sur charges mensuelles de 100 €;
5. Contrat de bail avec M. Aloyse HEINEN portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Op der Léier 2, pour un loyer mensuel de 202 € et des avances sur charges mensuelles de 120 €;
6. Contrat de bail avec M. Domingos DA SILVA E SOUSA portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, rue du Canal 118, pour un loyer mensuel de 312 € et des avances sur charges mensuelles de 100 €;
7. Contrat de bail avec M. Charles WETZ portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Op der Léier 4, pour un loyer mensuel de 311 € et des avances sur charges mensuelles de 411 €;

et les avenants aux contrats de bail suivants:

1. Avenant au contrat de bail avec Mme Angelique TAFANI portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Résidence Theisen 3, pour un loyer mensuel de 373 € et des avances sur charges mensuelles de 100 €;
2. Avenant au contrat de bail avec M. NEZAR Messaoud portant sur un logement sis à Esch-sur-Alzette, Cité Dr Schaeftgen 8, pour un loyer mensuel de 641 € et des avances sur charges mensuelles de 200 €;
3. Avenant au contrat de bail avec les P&T portant sur un local sis à Esch-sur-Alzette, rue de Belvaux 49, pour un loyer mensuel de 910 € et des avances sur charges mensuelles de 75 €;
4. Avenant au contrat de bail avec les P&T portant sur un local sis à Esch-sur-Alzette, Bd. P. Dupong 5, pour un loyer mensuel de 1.090 € et des avances sur charges mensuelles de 100 €.

en séance

date qu'en tête